



LIVRET D'ACCUEIL

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX

— VILLE DE RENNES —

SOMMAIRE

— Le mot du président.....	3
— Le mot du maire.....	3
— Un peu d'histoire.....	4
— Les jardins familiaux de Rennes (carte, liste et historique).....	5
— L'organisation.....	6
— Les statuts.....	6
— Le règlement intérieur.....	7
— La vie de l'association.....	8
— Conseils de jardinage.....	9, 10, 11



Le mot du président

Vous venez, après parfois plusieurs années d'attente, d'être attributaire d'une parcelle de jardin.

Vous devenez ainsi membre de notre association qui, depuis 1980, gère cet ensemble de jardins et s'attache à ce que chaque secteur soit un lieu de convivialité, de partage et de respect.

C'est l'affaire de chacun de contribuer, dans le respect de notre réglementation, à la bonne tenue et à l'embellissement de cet environnement. N'hésitez pas à vous impliquer dans la gestion de notre association, à aider nos bénévoles. Toutes les idées d'améliorations et d'activités nouvelles sont les bienvenues.

Ce livret d'accueil va guider votre arrivée pour vous informer sur le fonctionnement de notre association, les règles à respecter et pour vous donner quelques conseils de jardinage pour bien débuter dans votre nouveau loisir.

Je vous souhaite donc plein de plaisir, de réussite et de bonheur au contact de nos membres et de la nature retrouvée.

Michel LE GAC — *Le 20 février 2014*

Le mot du maire

Les jardins familiaux ont une histoire particulière à Rennes, c'est une tradition ancienne. Situés en cœur de ville, ce sont des lieux de respiration et de biodiversité qui s'inscrivent dans une véritable démarche de développement durable avec une fonction économique, sociale et écologique. Qu'il s'agisse d'y cultiver ses légumes et ses fruits ou tout simplement de se procurer un moment de détente et d'évasion, ils participent au lien social.

Plus largement, les jardins familiaux s'inscrivent dans notre politique de la nature en ville. Nous sommes attentifs au développement d'un maillage vert équilibré pour que chaque quartier ou partie de la ville offre à ses habitants des espaces verts de proximité.

Je vous souhaite une belle saison !

Daniel DELAVEAU — *Le 14 mars 2014*



Un peu d'histoire

Du XIX^e siècle aux années 1980

Les jardins ouvriers naquirent avec la révolution industrielle. Ils apparaissent au XIX^e siècle dans le tissu industriel du nord de l'Europe. Avec l'accroissement rapide de la classe ouvrière, le jardin est un remède à la misère du peuple. Appelé « champ des pauvres » ou « clos des pauvres », il apporte aux ouvriers un complément de ressources ainsi qu'un loisir sain et est un élément de structuration de la famille (doctrine terrianiste).

En Angleterre, vers 1819, apparaissent les premiers « champ des pauvres ». Un peu plus tard, vers 1830, naissent à Kiel (Allemagne) les « jardins des pauvres » (armen gärten).

En France, il faudra attendre 1850 pour voir les premières tentatives dans les Ardennes. La Confédération de Saint-Vincent-de-Paul alloue des jardins aux plus déshérités. En 1870, à Beauvais, apparaissent les bureaux de bienfaisance. En 1893, à Sedan, apparaissent les premiers jardins, à l'initiative de « L'œuvre de reconstruction de la famille ».

Avec la création en 1896 de la Ligue du coin de terre et du foyer, les jardins ouvriers connaissent un véritable essor. La popularité de la Ligue atteindra son apogée lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Les jardins seront un remède efficace à la pénurie alimentaire. Mais d'autres types de jardins verront également le jour : jardins militaires, jardins d'hôpitaux, jardins pour réfugiés, jardins scolaires, jardins de patronage, jardins pour anciens combattants...

La crise économique des années 1930 favorisera la création de nouveaux jardins.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les jardins ouvriers connaissent un nouveau bond en avant. À noter qu'ils serviront également à étayer l'idéologie pétainiste, comme en témoignent les actualités cinématographiques de l'époque qui vantent les mérites des jardins du maréchal : travail, famille, mérite...

Après guerre, le retour à la vie normale se faisant et les besoins alimentaires étant comblés, les jardins connurent une certaine désaffection. L'urbanisation galopante des années 1960 marquera leur déclin. Le regain d'intérêt ne reviendra que dans les années 1980.

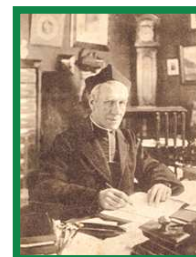
L'abbé Lemire, le créateur des jardins ouvriers



Né le 23 avril 1853 à Vieux-Berquin (Nord), Jules Auguste Lemire, ordonné prêtre en 1872, est élu député de Hazebrouck en 1893 et sera réélu jusqu'en 1928, année de sa mort, le 7 mars, à Hazebrouck. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Son œuvre est essentiellement sociale et familiale. Parmi les grandes réformes dont il est l'instigateur, on peut citer, notamment :

- le repos hebdomadaire du dimanche,
- la réglementation du travail (semaine de soixante heures),
- la journée de onze heures,
- la réglementation du travail de nuit et du travail des femmes et des enfants,
- les allocations pour les familles d'au moins trois enfants.



L'abbé Lemire à son bureau

Fondateur en 1896 de la Ligue du coin de terre et du foyer, il invente le terme « jardin ouvrier » et crée le système des jardins que nous connaissons aujourd'hui. Fervent défenseur de la famille, il milite pour l'épanouissement de la classe ouvrière : « La terre est le moyen, la famille est le but ».

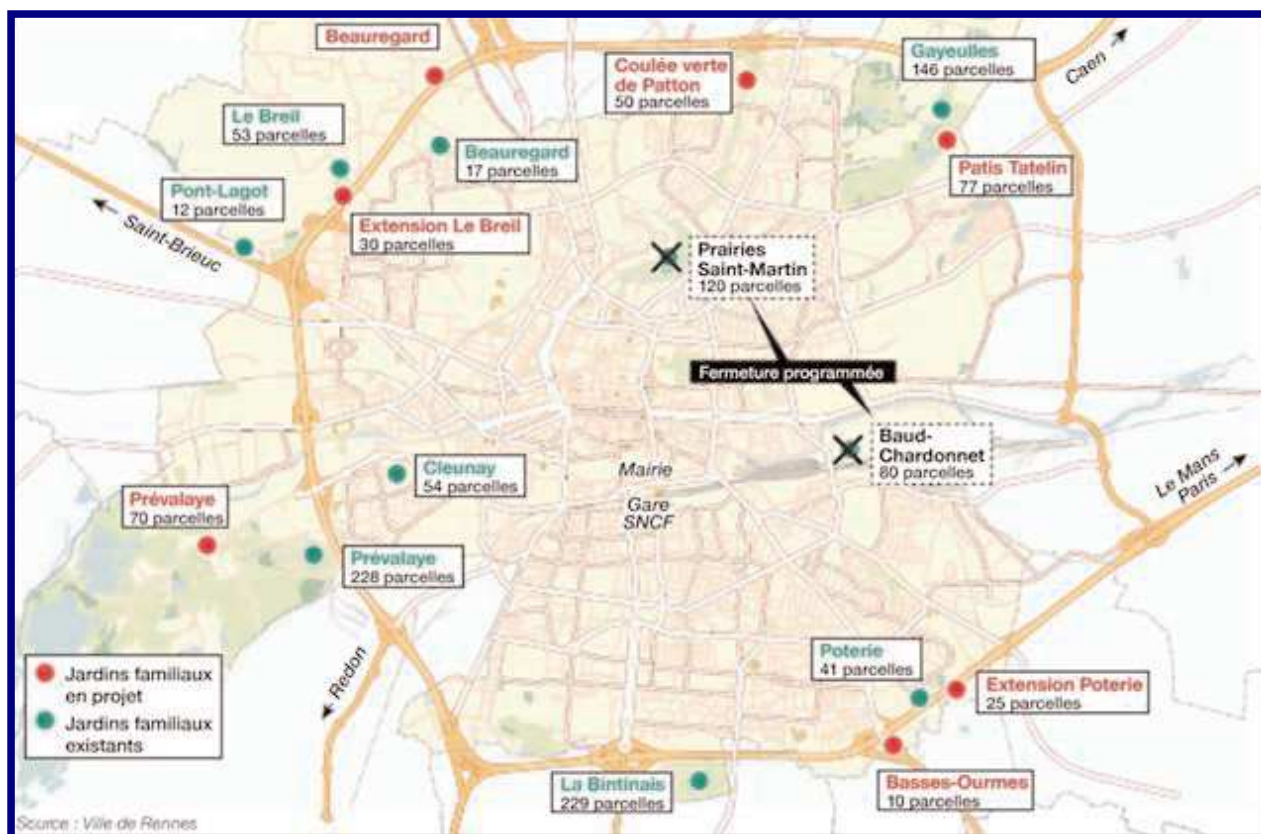


La rose qui porte le nom de l'abbé Lemire

À Rennes...

C'est en 1979, à l'initiative d'Edmond Hervé, maire de Rennes, que le Conseil municipal décide de la création de mille jardins. En 1980, une association qui en assurera la gestion est créée : ce sera l'Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes. Le premier secteur réalisé fut celui de la Bintinais, livré en 1981. D'autres suivront.

Les jardins familiaux à Rennes



La Bintinais : 229 parcelles - Ouvert en 1981.

La Prévalaye : 228 parcelles - Ouvert en 1982.

La Prévalaye/Sainte-Foix : 70 parcelles - Ouvert en 2014.

Cleunay : 54 parcelles - Existait avant la création de l'association
Entièrement refait en 1982.

Les Gayeulles : 146 parcelles - Ouvert en 1983.

Pont-Lagot : 12 parcelles - Existait avant la création de l'association.
Intégré à l'association à sa création en 1979.

Le Breil : 53 parcelles - Ouvert en 2000.
30 parcelles supplémentaires prévues en 2014.

La Poterie : 41 parcelles - Ouvert en 2006.

Beauregard : 17 parcelles - Ouvert en 2009.

Patis Tatelin : 77 parcelles - Ouvert en 2013.

Coulée verte de Patton : 50 parcelles - Ouverture prévue en 2014.

Organisation

Le siège

L'association occupe des bureaux au :

6, rue Arthur-Fontaine, 35000 RENNES - Téléphone : 02.99.79.12.57.

Une permanence est assurée les mardis, mercredis et jeudis, de 14 à 17 heures.

Les secteurs

Sur certains secteurs, des permanences sont tenues par les membres des comités de secteur. Les dates et heures sont indiquées sur les cabanes servant de bureau.

Pour tout renseignement, c'est d'abord aux membres de votre comité de secteur que vous devez vous adresser.

Les statuts

Les jardins familiaux sont la propriété de la Ville de Rennes et sont mis à disposition de l'association qui en assure la gestion dans le cadre d'une association Loi 1901 moyennant une contribution financière perçue annuellement.

Chaque secteur organise, une fois par an, une assemblée générale au cours de laquelle un comité de secteur est élu pour trois ans. Ce comité de secteur élit un bureau qui assure la gestion du secteur et procède à l'attribution des jardins vacants et désigne les représentants du secteur au Conseil d'administration de l'association.

Le Conseil d'administration, après l'assemblée générale de l'association, élit un bureau composé :

- d'un président général et des vices-présidents,
- d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint,
- d'un trésorier général et d'un trésorier général adjoint.

Ce bureau, aidé des présidents de secteur, assure la gestion de l'association.

À l'exception d'un agent d'accueil qui assure une permanence dans les bureaux de l'association et réalise certaines tâches administratives, toutes les autres personnes sont des bénévoles et ne sont pas rétribuées. Tous les membres de l'association peuvent participer à son bon fonctionnement et, plutôt que de se plaindre, il est préférable de contribuer à sa bonne marche en faisant partie des bénévoles qui œuvrent pour la collectivité des jardiniers.

Le conseil d'administration approuve les comptes de l'association et le budget de l'année suivante, préparés par le trésorier et validés par le bureau.

Le bureau prononce les exclusions proposées par les comités de secteur suite au non-respect du règlement intérieur.



Le règlement intérieur

Devenir membre de l'association et être attributaire d'un jardin ne veut pas dire faire n'importe quoi dans ce jardin. Un règlement intérieur fixe les règles à respecter. Ce règlement est remis à tout nouvel adhérent ou à tous lors de modifications importantes. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'exclusion de l'association et la reprise du jardin.

Les principales règles à respecter sont les suivantes :

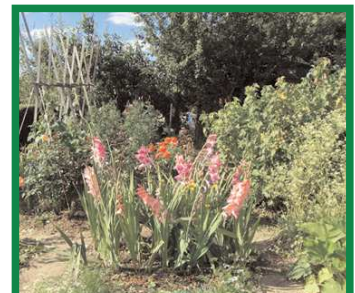
- les jardins sont attribués pour une période d'essai d'un an au-delà de laquelle ils peuvent être repris s'ils ne sont pas entretenus correctement ;
- les jardins doivent être entretenus régulièrement ; ils sont destinés en priorité aux cultures potagères, en évitant la monoculture ;
- pour les jardins possédant des haies de troènes, celles-ci doivent être taillées régulièrement à 1,20 m de hauteur maximum et sur 20 cm de chaque côté du pied ;
- la plantation de petits arbres fruitiers est tolérée sous réserve de ne pas nuire aux voisins ;
- la construction d'extension à la cabane est formellement interdite ; seule la réalisation d'une petite pergola conforme au plan type établi par la Ville de Rennes est tolérée ;
- les jardiniers doivent respecter la tranquillité du site et ne pas déranger les voisins par des activités ou des jeux bruyants ;
- la sous-location d'un jardin est interdite : se faire aider ne signifie pas confier la culture du jardin à une autre personne.



La vie de l'association

Faire partie d'une association et plus particulièrement de l'Association des jardins familiaux, ce n'est pas se comporter en consommateur exigeant des services des bénévoles ou se permettre de faire tout ce qu'il veut dans le jardin sous prétexte d'avoir payé une participation financière.

Faire partie de l'association, c'est au contraire partager avec ses voisins des légumes ou des plants en trop, c'est aider les jardiniers les plus âgés ou ceux ayant momentanément des problèmes de santé, c'est développer l'esprit de convivialité, c'est participer aux activités organisées par les bénévoles (fêtes, voyages, animations, conférences...), c'est consacrer un peu de son temps à l'organisation de ces activités ou faire partie des comités de secteur.



Quelques conseils de jardinage

Aux nouveaux jardiniers, nous avons souhaité leur prodiguer quelques conseils pour réussir leurs cultures, tout en respectant le règlement intérieur, afin d'obtenir des produits sains et sans utiliser de produits chimiques nuisibles pour l'environnement et si possible sans trop se fatiguer.

Copier les voisins

Eh oui, la première chose à faire si vous êtes débutant, c'est de regarder comment font vos voisins de jardin et de ne pas hésiter à leur demander conseil. Ils se feront un plaisir de vous faire part de leurs expériences malheureuses comme de leurs réussites.

Livrets disponibles à la Maison de la consommation et de l'environnement*

D'excellents livrets réalisés dans le cadre du programme *Eau et pesticides, effets sur la santé et l'environnement* sont disponibles à la Maison de la consommation et de l'environnement à Rennes (voir l'adresse dans les annuaires). Ils peuvent être téléchargés gratuitement sur le site : « jardineraunaturel.com ».

Quelques pages de ces brochures sont reproduites à la fin de ce livret d'accueil.

Mention spéciale pour le compostage et le paillage

Nous constatons malheureusement et régulièrement que les bennes à déchets disposées par la Ville de Rennes sur nos jardins sont remplies et débordent de déchets de jardin qui devraient être réutilisés par les jardiniers. Au-delà du coût important que cela représente pour les éliminer, c'est surtout un gaspillage de matières organiques qui sont bien utiles pour améliorer la qualité de la terre des jardins et nourrir vos prochaines récoltes.

Alors, n'hésitez pas à conserver et à réutiliser vos tailles de troènes, les fanes de carottes, de petits pois, de haricots et même les « mauvaises herbes » que vous arrachez ; utilisez-les pour pailler vos légumes ou couvrir la terre en hiver.

« Un binage vaut deux arrosages » dit le dicton : le paillage vaut plus que deux arrosages et, en plus, il nourrit les vers de terre, ces précieux auxiliaires du jardinier.

Broyés ou pas, presque tous les déchets de jardin peuvent être compostés. Alors, réservez un petit coin de votre jardin pour mettre un composteur ou, même, compostez directement sur le sol en tas, vous préparerez ainsi de quoi enrichir votre sol pour l'année suivante.



* Adresse de la M. C. E. : 48, boulevard Magenta à Rennes.

Extraits de la brochure *Comment jardiner sans pesticides ?*

Quelques erreurs de jardinage à éviter

Environ 90 % des problèmes du jardin sont liés à de mauvaises techniques et pratiques de jardinage.

Exemples :

1. L'excès d'engrais chimique soluble favorise les maladies (mildiou...) et attire les pucerons et autres ravageurs.
2. L'appauvrissement de la terre en humus altère la vie du sol et des plantes.
3. L'enfouissement du fumier en profondeur attire les taupins, les vers gris et blancs...
4. Les limaces profitent des sols tassés et crevassés en profondeur et de l'absence de leurs ennemis naturels dans le sol.
5. L'arrosage par aspersion favorise le développement rapide des maladies en été.
6. L'irrigation trop irrégulière favorise les pucerons et certaines maladies ou des carences...
7. Laisser la terre nue profite aux herbes indésirables au détriment des plantes cultivées.



Les grands principes du jardinage sans pesticides

Le début de la sagesse consiste tout simplement à remédier aux causes des problèmes. À faire avec la nature plutôt que contre.



1. couvrir le sol par des paillis, des plantes couvre-sol et des engrais verts
2. choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition)
3. entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des microorganismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis.
4. penser à la rotation des cultures légumières.
5. créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin, abris à insectes....
6. ne pas laisser les herbes envahissantes se mettre à fleur et à graines.



S'organiser pour anticiper les problèmes au lieu d'attendre et d'être contraint à traiter le problème dans l'urgence.

L'indispensable paillage

■ Les nombreux intérêts d'un paillis organique

- Évite de recourir aux désherbants chimiques : maintient la terre propre en limitant fortement le développement des herbes indésirables concurrentes
- Protège des intempéries, évite le tassement et la formation d'une croûte en surface lors des fortes pluies.
- Constitue une source d'humus favorable à la fertilité du sol et à la vitalité des plantes. Favorise la vie biologique et le travail des vers de terre (les paillis plastiques n'ont pas cet intérêt).
- Limite le dessèchement en été : un paillage vaut plusieurs arrosages.
- Favorise la lutte biologique contre les ravageurs : les paillis organiques protègent les insectes utiles pendant l'hiver.
- Au potager, maintient les légumes propres (courgettes, salades, fraises...)
- Assure une protection des plantes contre le froid.
- Permet de recycler une partie des déchets du jardin et évite de les porter à la déchèterie.

■ Une mise en place aisée

- La terre doit être parfaitement débarrassée des herbes indésirables avant de pailler. En particulier des indésirables vivaces telles que chardon, liseron, chien-dent, parelle (rumex), qui passent facilement au travers.
- Avant d'étaler le paillis, affiner et niveler la terre : il sera plus régulier et donc plus efficace.
 - Pailler de préférence après des pluies abondantes, ou bien arroser copieusement après avoir paillé.
 - Il est utile d'épandre du compost en surface (1 kg/m²), avant d'installer le

paillis, de manière à recréer les conditions de la nature (comme en forêt) et pour éviter une «faim d'azote». Le résultat est spectaculaire sur la croissance des plantes.

- Pour les jeunes plantes vivaces, les fraisiers et les jeunes légumes, le paillis organique doit être installé au bon moment après la plantation : ni trop tôt, pour ne pas risquer de les étouffer, ni trop tard, pour ne pas être gêné par des plantes trop développées. Ne pas trop recouvrir le collet des plantes. Attendre que la terre soit réchauffée.
- Pour une haie ou des arbustes, la zone paillée doit être au moins d'1m de large. Pailler sitôt la plantation.

■ Le paillis en plastique : efficace mais trop artificiel

Bien que très efficace pour supprimer les herbes indésirables et pour accélérer la croissance des plantes, le paillis en plastique n'est pas souhaitable dans les jardins car, contrairement aux paillis organiques, il n'est pas dégradé et constitue un écran permanent qui réduit l'activité des micro-organismes et l'apport d'humus.

Au bout de quelques années, la terre se tasse. Il est utile pour pailler une grande longueur (haie) ou des endroits d'accès difficile, mais doit être supprimé au bout de 3 à 5 ans. Cela doit être prévu dès la plantation pour que les plantes soient assez jointives et couvrent le sol. Les feuilles mortes assureront le relais. Préférer pour les haies un paillis en feutre végétal si disponible en jardinerie



¹ Faim d'azote : quand le paillis organique est pauvre en azote, les micro-organismes utilisent l'azote du sol pour le décomposer en puisant dans les réserves du sol au détriment des besoins des plantes.

→ 5 paillis organiques faciles à trouver

1. Tontes de gazon

Elles se décomposent assez vite, ce qui les destine plutôt au paillis saisonnier de courte durée : autour des plantes basses annuelles ou vivaces, des légumes de culture courte, sous les jeunes haies. Pour éviter que l'herbe ne forme à la surface du sol un feutrage putride étanche (risques de maladies et de limaces) :

- faire sécher les tontes pendant un jour ou deux au soleil avant leur utilisation en paillis
- ne pas les épandre en couche trop épaisse : 5 cm maxi avec de l'herbe non séchée, 10 cm avec de l'herbe bien sèche. N'utiliser que de la tonte exempte de plantes à graines.



Paillis de tontes broyées à la tondeuse



Paillis de tontes de gazon au potager

2. Petits déchets du jardin broyés et copeaux


La plupart des déchets un peu secs ou fermes du jardin, tiges fanées, petites tailles de rosiers, feuilles sèches des vivaces (hémérocalle, montbretia, fougères...) peuvent être réutilisés comme paillis une fois broyés avec une tondeuse à gazon (étalés sur la pelouse).

Très efficaces pour les arbustes, les rosiers, au potager, les petits fruits... Les copeaux réalisés par broyage des branches forment un bon paillis pour les arbustes, les haies, les rosiers, surtout le broyat d'hiver sec.

Le broyat des tontes de printemps est gorgé de sève et de sels minéraux (azote...) : il convient mieux pour le compostage mais peut servir de paillis après quelques semaines de séchage en tas. Le broyat de thuyas et autres conifères possède une action herbicide forte et durable.

3. Feuilles mortes


Elles sont idéales pour pailler sous les haies et les massifs arbustifs. Les petites feuilles (chêne...) et les grandes feuilles broyées (à la tondeuse) conviennent aussi dans les massifs de vivaces. Pour éviter leur éparpillement par le vent ou les oiseaux, conserver les branches basses des arbustes et étaler des écorces de pin de gros calibre en bordure.



Paillis de feuilles mortes

5. Écorces


Les écorces de feuillus épanchées en couche d'au moins 5 cm, conviennent mieux que les écorces de pin pour les arbustes fragiles (rosier) ou de terrains neutres à calcaires. Les écorces de pin existent en différents calibres selon l'usage et l'effet esthétique recherché. Les écorces les plus grosses sont très efficaces sous les arbustes, en massifs ou en haie. Elles sont moins grattées par les oiseaux. Les petits calibres permettent de pailler les fleurs vivaces et les fraisiers. Elles possèdent parfois un effet dépressif sur les arbustes du fait des essences aromatiques et de la résine : à éviter sous les rosiers et les arbustes chétifs, exigeants en azote ou en calcaire. Les écorces de pin peuvent acidifier le sol, ce qui est favorable aux plantes de terre acide (azalées, hydrangea...). Pour éviter ce risque préjudiciable aux autres arbustes, apporter un peu de calcaire en surface (dolomie, chaux magnésienne) au bout de quelques années.



Paillis d'écorces dans un parterre

4. Paille

Elle convient parfaitement pour les paillis annuels, au pied des légumes, des arbres fruitiers, des fraisiers, des framboisiers, des arbustes, des jeunes haies, en couche de quelques centimètres. Idéale au potager.



Paillis de paille au potager

Autres paillis


Paillettes de lin ou de chanvre, coquilles de fèves de cacao, pouzzolane, ardoise pilée, poteries cassées...

Désherber

Couvrir le sol avec un engrais vert


L'engrais vert est une plante à croissance rapide, semée dès que la terre n'est pas cultivée pendant quelque temps. En couvrant la terre, il évite le développement des herbes indésirables, améliore et maintient une bonne structure favorable aux cultures, enrichit la terre en humus et libère des éléments fertilisants après sa destruction. La période la plus favorable et la plus facile pour le semis est la fin de l'été-début d'automne, après les récoltes. On détruit ensuite l'engrais vert par broyage mécanique en fin d'hiver (tondeuse), ou coupe manuelle (binette, faucille). Puis on attend qu'il sèche légèrement avant de l'incorporer au sol quelques semaines avant les cultures. Résultat : une terre souple et propre assurée !

CONSEIL éviter de semer un engrais vert avant une culture de la même famille pour respecter le principe sanitaire de la rotation (voir page 20). La phacélie ne pose pas ce problème.



Moutarde

Engrais vert	mois de semis	Densité g/10 m ²	Durée de la culture	Préconisations
Moutarde	3 à 5, 8 à 9	20 g	1 à 2 mois au printemps et 3 à 6 en hiver	Culture très facile Croissance rapide Action nématocide Gèle vers -8°C
Navette fourragère et Colza d'hiver	8 à 10	20 g	3 à 6 mois en hiver	Gèle vers -15°C
Phacélie	5 à 8	15 g	1,5 à 2 mois en été 3 à 6 en hiver	résiste à la sécheresse. Gèle vers -6°C
Sarrasin	mi-4 à 9	80 g	2 mois au printemps-été 3 à 4 en automne	Gèle à -1°C
Féverole	3 à 5	200 g	1,5 à 2 mois	Enrichit la terre en azote
Vesce	4 à 5, 8 à 9	200 g	1,5 à 2 mois	Enrichit la terre en azote. Gèle vers -10°C
Seigle	8 à 9	200 g	5 à 6 mois	Supporte les terres pauvres.



Contre les ravageurs et maladies

Les problèmes habituels :

Les ravageurs et les maladies altèrent la santé des plantes cultivées, diminuent leur vitalité, leur aspect esthétique ou leur production. Certaines maladies et certains ravageurs se développent lors de mauvaises conditions climatiques (humidité, chaleur, grêle...). Il faut alors intervenir pour soigner les plantes trop atteintes.

- des apports faibles de carbonate de calcium : dolomie, coquillages broyés. A défaut, choisir de la chaux magnésienne (oxyde de calcium et de magnésium). Mais attention aux excès car la chaux est agressive pour la terre.
- Aérer les plantes
Le manque d'aération favorise la stagnation d'eau et le développement des maladies lorsque les conditions climatiques leur sont favorables.
- Tailler régulièrement les haies, arbustes, rosiers arbustifs, arbres et arbustes fruitiers pour supprimer les branches en excès, faire pénétrer la lumière et assécher rapidement le feuillage après les pluies. Conserver la silhouette naturelle.
- Ne pas trop serrer les plantations.

Contre les maladies

les solutions

Adopter de bonnes pratiques qui ne stressent pas les plantes mais favorisent la vie biologique du sol.

Améliorer la fertilité et la vie du sol

Dans un sol meuble et bien aéré, les plantes sont toujours en meilleure santé et les indésirables sont faciles à arracher. Une structure souple et fertile s'obtient par :

- des apports réguliers de compost ou de fumier composté, de préférence à la surface du sol entre les plantes et entre les rangs de légumes les plus exigeants avant de pailler. Les vers de terre, insectes et micro-organismes du sol le mélangeront à la terre et le transformeront en humus. Dose de compost : 3 à 5 kg / m² pour les plantes les plus exigeantes (artichaut, bette, chou, courgette, épinard, melon, poireau, pomme de terre, potiron, tomate)
- des cultures d'engrais verts dans le potager




Maladies

Quelques gestes essentiels

- couper les premières parties atteintes par des maladies (oidium, taches noires des feuilles de rosier...)
- nettoyer le sécateur à l'alcool régulièrement lors de la taille en passant d'une plante à une autre (arbres fruitiers surtout)
- favoriser la décomposition des parties malades : compostage en tas chaud, couverture des feuilles tombées avec un paillis...

Renforcer la résistance des plantes

Notamment des plantes sensibles aux maladies -tomates, pommes de terre, rosiers, arbres fruitiers- avec des pulvérisations régulières :

- Décoction de préle (riche en silice). Faire bouillir 100 g de poudre de préle dans 5 litres d'eau ou 100 g de préle fraîche dans 1 litre d'eau pendant 30 mn. Laisser refroidir et utiliser dilué à 2 litres de décoction pour 10 litres d'eau.
- Purin d'ortie. Plonger 1 kg d'orties fraîches dans 10 litres d'eau. Couvrir, au bout d'une semaine, filtrer et utiliser dilué à 5%.
- Jus d'algue.

Produits de traitement biologiques contre les maladies

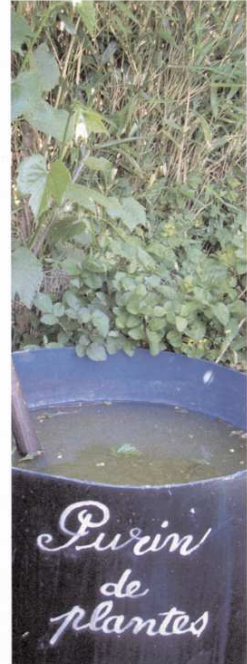
À utiliser en préventif, lors des périodes particulièrement favorables aux maladies (stades végétatifs sensibles, longues périodes humides). Renouveler rapidement dès que la quantité de pluie cumulée atteint 20 mm. À utiliser avec modération, car ces produits peuvent être toxiques pour les animaux auxiliaires.

Selon les maladies :

- cuivre : bouillie bordelaise, oxychlorure de cuivre (convient mieux pour les plantes sensibles).
- soufre : soufre mouillage micronisé.

mouillant

savon, lait, terpène de pin ou de menthe. Permet de mieux répartir le produit sur le feuillage et de diminuer les doses de moitié.





**Association des jardins familiaux
de la Ville de Rennes**

6, rue Arthur-Fontaine, 35000 RENNES
Téléphone : 02.99.79.12.57

Réalisé par les bénévoles de l'association

Imprimerie du Rimon, zone artisanale du Hil,
Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35)
— Mai 2014 —

